



**PC :**  
**ABONNEMENT**  
**Service assainissement - Année 2025**

MAIRIE D'AUBENAS - SERVICES EAU ET  
ASSAINISSEMENT

4 Place de l'Hôtel de ville - CS 50128  
07202 AUBENAS CEDEX

Tél : 04.75.89.89.60

Courriel : [eau-assainissement@mairie-aubenas.fr](mailto:eau-assainissement@mairie-aubenas.fr)

Portail abonnés : <https://eau.aubenas.fr/>

### INFORMATIONS PROPRIETAIRE

Nom Prénom * : (gérant pour les sociétés)	_____
Société (sarl, snc, eurl, sci ...)	_____
Rue :	_____
Immeuble _____ étage _____ appart. _____	
Code postal : _____ Commune : _____	
① _____ ☎ _____ @ _____	
Gestionnaire du bien (tuteur, agence immobilière ...)	_____
Habitation à usage locatif : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

### BENEFICIAIRE DU COMPTEUR – Adresse du bien (Locataire ou propriétaire occupant) :

N° du Compteur * : _____	Relevé du compteur * : _____ m <sup>3</sup>
Date d'achat ou d'entrée dans les lieux * : _____	Nombre d'occupants : _____
Nom Prénom * : _____	
Société / Artisan* : _____	
Rue * : _____	
Immeuble _____ étage _____ appart. _____	
Code postal * : _____ Commune * : _____	
① _____ ☎ _____ @ _____	
<input type="checkbox"/> Les factures sont à expédier à une adresse différente (ci-dessous)	
Nom Prénom :	_____
Rue _____	
Code postal : _____ Commune : _____	

\* Informations obligatoires

Verso à compléter SVP

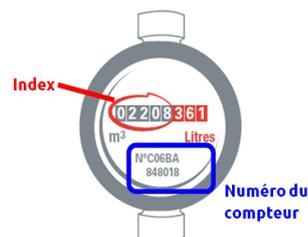




## IMPORTANT

### \* Pièces et éléments obligatoires pour la prise en compte de votre abonnement :

- Copie d'une pièce d'identité du / des bénéficiaire(s) du compteur
- Numéro du compteur
- Relevé du compteur (index)
- Date d'achat ou d'entrée dans les lieux
- Attestation notariale en cas d'achat ou de vente
- Extrait K-BIS pour les sociétés, artisans, commerçants



### **En cas de demande incomplète le dossier ne pourra être traité**

Je soussigné (Nom et prénom), \_\_\_\_\_ m'engage par la présente :

- 1 - à respecter le « Règlement des services eau potable et assainissement », à régler les factures correspondantes, avoir pris connaissance de la tarification générale et du formulaire de droit de rétractation,
- 2 - à la nécessité d'une consommation sobre et respectueuse pour l'environnement,
- 3 - à verser un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de ma décision de rétractation dans le cas d'une vente hors établissement ou à distance, soit 14 jours,
- 4 - à résilier mon abonnement par écrit, et à transmettre ma date de départ, l'index du compteur ainsi que ma nouvelle adresse au service eau - assainissement de la Mairie d'Aubenas, dans un délai d'un mois maximum suivant ma date de départ.

La collectivité, conformément à la législation en vigueur, s'engage à :

- distribuer de l'eau potable comptabilisée par le compteur de la régie municipale,
- collecter et traiter, par les installations publiques, les eaux usées domestiques.

En cas de litige, procédure de médiation : Médiation de l'eau - BP 40 463 -75366 Paris Cedex 08 ou [www.mediation-eau.fr](http://www.mediation-eau.fr).

A ..... le .....

Le propriétaire,

(Précédé de la mention lu et approuvé)

Signature

A ..... le .....

Le locataire,

(Précédé de la mention lu et approuvé)

Signature

Délai d'exécution du service à compter de la validité du présent contrat :

- vente directe : sous 24 h 00 sous réserve d'accès permanent au point de livraison
- vente hors établissement : 14 jours, sauf si acceptation de l'engagement numéro 3
- vente à distance : 14 jours, sauf si acceptation de l'engagement numéro 3  
« Commande avec obligation de paiement si accord par voie électronique »